



PASS' club

POUR QUI ?

> LES ÉLÈVES DE 6^E

Le Pass'club s'adresse aux collégiens (ou futurs collégiens) scolarisés en classe de 6^e à la rentrée scolaire 2019-2020, ou aux enfants de la tranche d'âge 11-12 ans accueillis en établissement spécialisé, domiciliés et scolarisés en Haute-Vienne, sans critère de ressources. Il est attribué gratuitement sur demande.

POUR QUOI FAIRE ?

Grâce à ce chèque d'un montant de 25 €, les collégiens de 6^e peuvent s'inscrire dans un club sportif ou dans la section UNSS de leur collège, en payant une licence moins chère (licence fédérale + cotisation au club).

Si votre club n'est pas encore partenaire, il peut contacter le 03 26 58 69 50 pour le devenir.

RENSEIGNEMENTS

Connectez-vous sur www.haute-vienne.fr, pour connaître la liste des associations sportives partenaires et pour en savoir plus sur les conditions d'utilisation du Pass'club, ou contactez le Pôle culture-vie associative-tourisme du Conseil départemental au 05 44 00 10 26.

COMMENT OBTENIR TON CHÈQUE ?

> 2 SOLUTIONS ADAPTÉES À TON PROFIL

1. **Tu es en CM2 durant l'année scolaire 2018-2019**
et tu souhaites commander ton Pass'club avant la fin de l'année scolaire en prévision de ton inscription dans un club à ta rentrée en sixième ? **Complète le bon de commande** détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton école** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne, ou utilise le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr.
Attention : Dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 15/07/2019
2. **Tu es en 6^e pour l'année scolaire 2019-2020.**
Complète le bon de commande détachable ci-contre, fais-le **tamponner par ton collège** et renvoie-le au Conseil départemental de la Haute-Vienne. Tu peux aussi utiliser le formulaire d'inscription en ligne sur www.haute-vienne.fr.
Attention : Dans ce cas, la date limite de commande est fixée au 31/10/2019

À partir de ta date d'inscription, tu recevras chez toi le chèque personnalisé à ton nom.

